



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Consulat d'Algérie à Nantes

قنصلية الجزائر بنانت

COMMUNIQUE

Ouverture de la révision ordinaire des listes électorales du 05 novembre au 05 décembre 2023

Le Consulat d'Algérie à Nantes porte à la connaissance des ressortissants (es) algériens (es) établis dans sa circonscription consulaire, qu'en application de l'article 65 de l'ordonnance n° 21/01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, il sera procédé à l'ouverture de la révision ordinaire annuelle des listes électorales **du 05 novembre au 05 décembre 2023**.

Conditions d'inscription sur la liste électorale :

- Être immatriculé auprès du Consulat d'Algérie à Nantes ;
- Avoir atteint l'âge de 18 ans ;
- Jouir des droits civiques et politiques.
- [Formulaire de demande d'inscription cliquer ici](#)

Les ressortissants(es) remplissant les conditions susmentionnées sont invités(es) à déposer auprès de nos services [le formulaire de demande d'inscription dûment complété et signé](#).

Ce formulaire peut être, également, adressé au Consulat par courrier ou par mail: contact@consulat-nantes-algerie.fr

Les formulaires de demande d'[inscription](#) et de [radiation](#) sur la liste électorale sont disponibles auprès des services consulaires et sur [notre site web : www.consulat-nantes-algerie.fr](#)

Nantes, le 04 novembre 2023